

# Rapport de la sous-commission des comptes 2013

## Dicastère des Infrastructures et Energies

---

### Composition de la sous-commission

Sylvia Morel (PLR)  
Pierre-Yves Blanc (Les Verts)  
Yannick Rappan (PS) : rapporteur

La sous-commission s'est réunie le mardi 25 mars 2014 de 08h15 à 12h30, en présence des sous-commissaires et de MM. Pierre-André Monnard, Théo Huguenin-Elie, Jean-Pierre Veya, conseillers communaux, et Fernando Soria, administrateur. Étaient également présents pour l'examen de leur service: Mmes Florence Gasser et Catherine Huther ainsi que MM. Antoine Guilhen, Joseph Mucaria, Bekir Omerovic, Pierre Schneider, Jacques Vidal et Bernard Wille.

### 200 Service des bâtiments

Une stabilité du personnel est observée dans le service. Plusieurs chantiers ont été relevés: changement de la production de chaleur dans les salles de gymnastique de Numa-Droz, création de locaux dans les écoles, création de salles d'école enfantine et remplacement de compresseurs au CTP (centre d'entretien des travaux publics).

Dans les perspectives pour 2014 sont notées la rénovation du Collège industriel, celle de la Salle de musique et celle des bâtiments de la rue du Commerce 101-105.

Le poste 318'3850 déchets – taxe au sac concerne bien les sacs taxés achetés par la Ville et ensuite redistribués dans les bâtiments.

### 201 Bâtiments divers d'utilité publique

La sous-commission relève que l'horloge extérieure de l'ESTER fonctionne rarement. Celle-ci est propriété du Canton depuis que la Ville lui a vendu le bâtiment. Un courrier sera envoyé au Canton lui demandant de mettre régulièrement à l'heure l'horloge ou de l'enlever.

## 700 Administration des Travaux publics

L'adjointe de l'ingénieur communal, en charge du chantier de la Place de la Gare, a donné sa démission et sera remplacée prochainement. Le poste est mis au concours. Dans l'intervalle, c'est l'ingénieur qui gèrera ce dossier.

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) commencera en 2014 pour se terminer, si tout va bien, en 2015. Notre Commune est une des dernières à ne pas avoir ce plan directeur, qui est une obligation cantonale.

## 710 Voirie – Frais d'entretien

Un regroupement a eu lieu entre la voirie et la déchetterie pour la gestion des déchets. Comme M. Joseph Mucaria prendra sa retraite en 2017, toutes les procédures sont mises par écrit afin de garder une trace et faciliter le travail de son successeur.

Lors de l'introduction de la taxe au sac, on a noté une augmentation des frais d'incinération relatifs aux déchets des poubelles publiques. Les orifices des poubelles vont être redimensionnés afin de réduire les incivilités. Une action de communication "choc" sera faite auprès de la population. Un conteneur enterré transparent sera exposé sur la place Espacité et des étudiants expliqueront à la population les règles du tri et de dépôt des déchets. En effet, la Ville souhaite faire de la prévention avant de mettre en place une politique plus répressive.

D'une manière générale, le tri et le respect des règles fonctionnent bien avec le 90% de la population.

## 720 Station d'épuration

La STEP fonctionne bien de manière générale, mais connaît quelques pannes de sa centrifugeuse. Elle rencontre aussi des problèmes dus au vieillissement des infrastructures. Une nouvelle centrifugeuse sera mise au budget 2015 pour un coût de CHF 300'000.-. La question de la filtration des micropolluants n'est toujours pas réglée. Une législation fédérale devrait venir à ce sujet. En cas d'arrivée importante d'eau, comme lors d'un orage, une fois le bassin d'eau pluviale rempli, le solde est déversé directement dans la Ronde sans filtration. Une sonde sera installée pour en connaître le volume ainsi qu'une grille pour arrêter les éléments les plus volumineux.

### 725 Déchets des personnes physiques

Il est rappelé qu'une partie des frais est financée par les taxes (de base et au sac) et l'autre par les impôts.

### 726 Déchets des entreprises

L'exercice est positif et un montant a pu être versé à la réserve. Pour l'heure, il est trop tôt pour faire diminuer le montant de la taxe.

### 727 Déchetterie intercommunale

La Commune des Planchettes a intégré la déchetterie en tant qu'utilisatrice.

La déchetterie fonctionne bien et le travail de qualité du personnel est souligné par la sous-commission.

### 730 Service des Espaces verts

Les techniques d'entretien ont évolué. Ainsi, le mulching (coupe fine du gazon qui est laissé sur place) s'est développé et le ramassage des feuilles mortes dans les parcs ne se fait plus, les tas de feuilles sont mis sous les grands arbres. En revanche, davantage de temps a été consacré à l'installation des places de jeu. La nouvelle place de jeu du Bois du Petit-Château sera terminée à Pâques et son inauguration se fera au mois d'août. Une nouvelle place sera également inaugurée au parc de l'Ouest où l'association "La Table Ronde" a financé une balançoire. Une conférence de presse et une invitation à la population seront lancées pour cet événement qui permettra de marquer le coup.

Concernant les normes de sécurité des places de jeu, la Ville est en règle. Les jeux et leurs installations répondent aux exigences de sécurité. Le problème a trait davantage aux jeux des privés. Cependant, il est rappelé que les parents et/ou accompagnants restent responsables du comportement des enfants.

La sous-commission relève que le jeu de "La Sombaille" n'est peut-être pas aux normes. Comme le foyer dépend du Canton, des contacts seront pris avec le directeur ainsi qu'avec la conseillère communale en charge de l'éducation, Mme Nathalie Schallenberger, pour les sensibiliser à cette problématique.

Un état des lieux sous forme d'inventaire est en cours sur chaque œuvre d'art de la Ville.

### 735 Centre horticole

Des bulbes de jonquilles ont été plantés sur le giratoire du Bas-du-Reymond à l'entrée de la ville (sortie du tunnel de La Vue-des-Alpes) pour un montant de CHF 14'700.-. D'autres giratoires seront également fleuris.

### 740 Cimetière et centre funéraire

Il est souligné la volonté de rénover certains monuments du cimetière inscrits au patrimoine. Plusieurs constructions sont également relevées: mur en pierres, nouvelles stèles funéraires et nouveau filtre du four crématoire.

Le cimetière dispose encore de beaucoup de places.

Compte 330'0100 perte et différence sur débiteurs: un rattrapage sur perte et différence sur débiteurs datant de 2008 explique le montant élevé sur ce poste. Il est précisé que toutes les poursuites sont établies et suivies par le Service financier, sauf celles concernant la taxe déchets.

### 770 Service géomatique

Un nouveau plan de la ville est en phase de réalisation pour 2014. Ces plans ont non seulement un avantage géographique, mais aussi historique.

Les ressources humaines du service sont faibles quantitativement: 2.1 EPT. Il n'est pas inutile de souligner que le travail du service a évolué, notamment grâce à l'accroissement des bases de données informatiques. Ce service est d'une très grande utilité pour les autres. Il serait bien d'en informer la Commission financière.

Concernant les comptes, des factures sont encore attendues.

### 911 Eau-réseau

Poste 31 (mandat d'exploitation de Viteos). La sous-commission relève une erreur d'appréciation du budget avec un écart de CHF 700'000.- par rapport aux comptes.

Ceci n'a toutefois pas de conséquence sur les comptes ni les résultats de la Ville, mais peut avoir une incidence sur le prix de l'eau.

Le rapporteur  
Yannick Rappan